

Commission permanente
CONF/SC(2022)SYN8

Réunion de la Commission permanent
Rapport
07 juillet 2022
10h00 – 12h00
Réunion en ligne

1. **Ouverture.** Gerhard Ermischer, président de la Commission permanente, ouvre la réunion.

Huit membres de la Commission permanente assistent à la session en ligne (via BlueJeans) : *Ruth Allen, Gerhard Ermischer, Geneviève Laloy, Simon Matthijsen, Olga Sadovskaya, Piotr Sadowski, Anna Sevortian, Christoph Spreng.* *Anu Juvonen et Bénédicte Kern* participent au nom du Secrétariat du Conseil de l'Europe.

Absents : *Davide Capeccchi, Rares Craiut, Goran Miletic, Anna Rurka, Beata Zwierzyńska.*

2. Anna Sevortian est nommée rapporteure de la réunion et prend les notes.

3. La Commission permanente procède à l'adoption de l'ordre du jour de la réunion.

4. Procès-verbal de la dernière AG

Décision/Point d'action :

- La Commission permanente devrait reprendre les derniers procès-verbaux et les mettre en ligne sur le site internet de la COING.
- *Ruth et Geneviève* finaliseront le procès-verbal de l'AG du printemps 2022 (style, noms, etc.) d'ici le 15 juillet. Toutes les personnes ayant pris des notes lors de l'AG sont priées de les transmettre.

5. Dates des assemblées générales 2023

Les assemblées générales de la COING en 2023 coïncideront avec les sessions de l'APCE. À cette fin, *Lusine* a réservé la plus grande salle de l'Agora. En 2023, les AG se tiendront aux dates suivantes :

- du 24 au 26 avril 2023,
- du 9 au 11 octobre 2023.

La prochaine assemblée générale devrait avoir lieu du 4 au 6 octobre 2022 à Strasbourg. Il existe la possibilité de commencer le 3 octobre pour les réunions informelles (mais c'est la fête nationale en Allemagne).

6. Ordre du jour de la prochaine AG

Décision/Points d'action :

Programme préliminaire de l'assemblée générale de la COING :

JOUR 0, LUNDI 3 OCTOBRE 2022

Arrivées / Dîner commun de la Commission permanente

JOUR 1, MARDI 4 OCTOBRE 2022 (journée interne, Commission permanente et membres)

10 heures - MIDI : réunion de la Commission permanente

(<https://www.coe.int/fr/web/ingo/october-2022>)

Après-midi : réunion de mise en réseau par/pour les membres

JOUR 2, MERCREDI 5 OCTOBRE 2022 (rapports de la COING + sensibilisation des ambassadeurs)

Matin : rapports de la Commission et discussion. Questions/réponses, processus internes/formels de la COING.

Après-midi : comptes rendus des visites de pays (Bosnie-Herzégovine, Andorre, Finlande). Conseil d'experts sur le droit en matière d'ONG. Réunions avec les ambassadeurs

JOUR 3, JEUDI 6 OCTOBRE 2022 (comment travaille la COING au sein du Conseil)

Matin : session sur le processus d'Helsinki + le quatrième Sommet, coopération avec le Groupe de réflexion de haut niveau

Après-midi : session avec les membres : comment coopérons-nous et agissons-nous au sein du Conseil de l'Europe ? (trois domaines d'intervention : la Commission permanente dans les comités intergouvernementaux, le conseil d'experts sur le CAHAI/ CAI, le RS de la SG concernant la sous-commission sur le trafic de migrants de l'APCE/OU sur la Charte sociale européenne)

Discussion/Suggestions :

- Les Comités de la COING doivent présenter leur rapport d'activité un mois à l'avance ; les présentations du Jour 2 doivent être courtes et suivre un modèle (*Ruth* en a envoyé un par e-mail). Nous avons besoin de rapports précis et ciblés et d'une discussion animée.
- *Simon* suggère que chaque membre de la Commission permanente lise un rapport de Comité en profondeur et en rende compte lors de la réunion de la Commission permanente le premier jour. *Geneviève* suggère que les mêmes membres de la Commission permanente participent également aux réunions des Comités.
- *Christoph* rappelle à tous que la Commission permanente doit expliquer aux membres comment la COING fonctionne au sein du Conseil de l'Europe.
- *Gerhard* indique que de nouvelles personnes et organisations s'efforcent activement de nouer des relations avec la COING, et que plusieurs ambassadeurs ont fait de très bons retours sur la Conférence/la Commission permanente. Pour l'AG/session de l'APCE en avril 2023, *Gerhard* suggère de tenir une autre réunion sur le processus d'Helsinki avec les délégués jeunes et les représentants des États membres.

- *Bénédicte* demande une liste de documents (documents d'information, rapports, résolutions/recommandations, etc.) qui seront transmis à la Conférence ainsi que le nom de la personne responsable. Cela permettra d'aider le Secrétariat dans les préparatifs.

Dernières informations sur le projet à Andorre

Gerhard, officiellement invité par le Gouvernement d'Andorre, se rendra dans ce pays du 21 au 26 juillet 2022 afin d'étudier ce qui peut être fait pour soutenir/autonomiser la société civile. Le Gouvernement d'Andorre souhaite a) développer un processus de participation citoyenne, b) progresser vers l'adhésion du pays à l'UE, c) acquérir un statut de site de l'UNESCO. Les petites villes et les petits villages d'Andorre tenaient traditionnellement des assemblées citoyennes, et l'idée est de les faire revivre et de renforcer la participation des citoyens grâce à ces assemblées (processus de démocratie délibérative). L'exemple d'Andorre pourrait être considéré comme un projet pilote visant à renforcer la participation. Le Conseil de l'Europe peut apporter certains financements.

7. Position de la Commission permanente de la COING sur le prochain Sommet – comment envisageons-nous l'avenir du CdE ?

Anu informe la Commission permanente de l'existence du Groupe de réflexion de haut niveau et de la réunion qui s'est tenue avec Mme Luciani et M. Popescu à cet égard (le Groupe de réflexion a pour mission de formuler des idées et de définir le processus menant au quatrième Sommet des chefs d'État et de gouvernement du CdE). *Anu* distribue également un questionnaire à environ 75 ONG actives dans ce domaine. Les réponses sont attendues pour le 25 juillet. Le fait qu'une société civile plus large soit consultée dans le cadre du processus est un signe positif.

La COING doit envoyer au groupe de réflexion trois pages de propositions sur cinq thèmes principaux d'ici le 29 juillet.

La COING devrait formuler des suggestions très concrètes. Le groupe se compose d'anciens chefs d'État, et leur perspective diffère de celle des ambassadeurs, de la société civile, etc. La Commission permanente devrait profiter de l'occasion pour présenter au groupe de réflexion d'autres observations et suggestions.

Décision/Points d'action :

- Proposition de calendrier pour la rédaction :
 - 8 - 14 juillet (*vendredi-jeudi*) : suggestions de fond
 - 15 - 21 juillet (*vendredi-jeudi*) : discussions sur le fond au sein de la Commission permanente
 - 22 juillet (*vendredi*) : assemblage, envoi du PROJET
 - 25 juillet (*lundi*) : examen du PROJET
 - 26-27 juillet (*mardi-mercredi*) : finalisation des suggestions
 - 28 juillet (*jeudi*) : transmission au Groupe de réflexion de haut niveau
- Les membres de la Commission permanente sont invités à ajouter leurs commentaires et suggestions dans le google doc créé par *Oлга*, qui produira un résumé informel le 15 juillet : <https://docs.google.com/spreadsheets/d/1s7zaUqFCeYLLoddKHawRjVPzpB5VSGXYzJq9iRatAk/edit?usp=sharing>

- *Christoph, Anna, Gerhard* sont disponibles pour modifier et finaliser le projet à la fin du mois de juillet.

8. Ajout à la délégation de la COING au CDDH

Simon suggère d'ajouter Jean-Marie Bernard en qualité de représentant de la Commission permanente lors des réunions du CDDH. Professeur de droit à Strasbourg, Jean-Marie représentait la COING au CDDH. Il participe toujours à ces réunions de manière informelle. Il a l'expertise et une connaissance approfondie des processus du CDDH et il contribue aux échanges.

Décision/Points d'action :

- La nomination de Jean-Bernard Marie en tant que membre additionnel de la délégation de la COING est approuvée à l'unanimité par la Commission permanente.
- *Olga, Simon et Jean-Marie* se rencontrent en interne.

9. Questions diverses

- *Geneviève* rappelle à la Commission permanente la nécessité d'organiser un appel à la communauté pour les postes de membres/dirigeants des Comités. Les appels doivent être lancés fin août - début septembre 2022.
- La prochaine réunion de la Commission permanente est prévue le jeudi 1^{er} septembre 2022, de 10 heures à midi CET. Avant-projet d'ordre du jour : a) préparation de l'AG d'octobre 2022, b) avancement de la mise en œuvre de la stratégie/des points et des décisions de la Commission permanente pour lesquelles aucune mesure n'a été prise.